

PRÉFÈTE DU VAL DE MARNE
DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL
BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PROCÉDURES D'UTILITÉ PUBLIQUE
21-29 AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE - 94 038 CRÉTEIL CEDEX - 01 49 56 60 00

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique portant sur une demande d'autorisation environnementale
dans le cadre du projet de transport en commun en site propre dénommé « TZEN 5 »
sur les communes de Paris XIII^{ème} (75), Choisy-le-Roi, Ivry-sur-Seine, et Vitry-sur-Seine (94)

Par arrêté inter-préfectoral n° 2022/01926 du 23 mai 2022, a été prescrite l'ouverture d'une enquête publique portant sur une demande d'autorisation environnementale déposée par Île-de-France Mobilités, dans le cadre du projet de transport en commun en site propre dénommé « TZEN 5 » sur les communes de Paris XIII^{ème} (75), Choisy-le-Roi, Ivry-sur-Seine, et Vitry-sur-Seine (94).

Cette enquête se déroulera du **lundi 20 juin 2022 au mercredi 20 juillet 2022 inclus**, pendant 31 jours consécutifs, en mairies de Paris XIII^{ème} (75), Choisy-le-Roi, Ivry-sur-Seine, et Vitry-sur-Seine (94).

Le siège de l'enquête est fixé à la préfecture du Val-de-Marne.

Madame Brigitte BOURDONCLE, attachée principale d'administration de la ville de Paris à la retraite, exercera la fonction de commissaire enquêteur. Elle se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, écrites et orales lors **des permanences suivantes** :

Mairie de Paris XIII^{ème} Service des Affaires générales, des élections et du recensement de la population (SAGERP) situé au 1 ^{er} étage – Aile A 1 place d'Italie - 75013 PARIS • jeudi 30 juin 2022 de 15h00 à 18h00	Mairie d'Ivry-sur-Seine Esplanade Georges Marrane - 94205 IVRY-SUR-SEINE • mercredi 6 juillet 2022 de 9h00 à 12h00 en salle 2
Mairie Choisy-le-Roi Hôtel de ville - Place Gabriel Péri - 94600 CHOISY-LE-ROI : • mardi 21 juin 2022 de 9h00 à 12h00 en salle de réunion du rez de chaussée • jeudi 7 juillet 2022 de 14h00 à 17h00 en salle de réunion du 1^{er} étage	Mairie de Vitry-sur-Seine 2 Avenue Youri Gagarine - 94400 VITRY-SUR-SEINE • samedi 2 juillet 2022 de 9h00 à 12h00 en salle 1 • mardi 12 juillet 2022 de 14h30 à 17h30 en salle 1
2 permanences dématérialisées (avec prise de rendez-vous) via le site http://dae-tzen5.enquetepublique.net : • lundi 11 juillet 2022 de 16h00 à 19h00 • mercredi 20 juillet 2022 de 16h00 à 19h00	

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier d'enquête en :

• **Mairie de Paris XIII^{ème}**

Service des Affaires générales, des élections et du recensement de la population (SAGERP) situé au 1^{er} étage – Aile A - 1 place d'Italie – 75013 PARIS

➤ Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00 et jusqu'à 19h30 le jeudi, sauf en juillet où les nocturnes du jeudi sont généralement interrompues.

• **Mairie de Choisy-le-Roi**

Service Urbanisme - 2^{ème} étage de l'hôtel de ville - Place Gabriel Péri 94600 CHOISY-LE-ROI

➤ Du Lundi au Jeudi : 8h30 -11h45 / 13h30 - 17h30

➤ Vendredi : 8h30 -11h45

• **Mairie d'Ivry-sur-Seine**

A l'accueil de la Mairie d'Ivry-sur-Seine - Esplanade Georges Marrane 94205 IVRY-SUR-SEINE

➤ Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi jusqu'à 17h00.

➤ Samedi matin de 9h00 à 12h00.

• **Mairie de Vitry-sur-Seine**

2 Avenue Youri Gagarine – 94400 VITRY-SUR-SEINE

➤ aux jours et horaires habituels d'ouverture des services

• **sur le portail internet des services de l'État aux adresses suivantes :**

➤ Préfecture du Val-de-Marne (siège de l'enquête) :

<https://www.val-de-marne.gouv.fr/Publications/AOEP-Avis-d-Ouverture-d-Enquetes-Publiques> ;

➤ Préfecture de Région Île-de-France :

<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/tags/view/Île-de-France/Documents+et+publications/Consultations/Enquetes+publiques> ;

• sur le site dédié accessible à cette adresse : <http://dae-tzen5.enquetepublique.net> ou via le site internet de la préfecture du Val-de-Marne ;

• sur un poste informatique mis à disposition à la préfecture du Val-de-Marne – siège de l'enquête, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra formuler ses observations :

• sur les registres d'enquête (à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur) prévus à cet effet, dans les mairies de Paris XIII^{ème} arrondissement (75), de Choisy-le-Roi, d'Ivry-sur-Seine et de Vitry-sur-Seine (94), aux mêmes adresses, jours et heures de mise à disposition du dossier, et au siège de l'enquête ;

• sur le registre électronique en ligne, accessible du **lundi 20 juin 2022 au mercredi 20 juillet 2022 jusqu'à 18h00**, à cette adresse : <http://dae-tzen5.enquetepublique.net> ou via le site de la préfecture ;

• par voie électronique, du **lundi 20 juin 2022 au mercredi 20 juillet 2022 jusqu'à 18h00**, via l'adresse suivante : dae-tzen5@enquetepublique.net ;

• ou par correspondance, au siège de l'enquête, à l'attention de Madame Brigitte BOURDONCLE, commissaire enquêteur.

Les contributions reçues par correspondance et par voie électronique seront annexées aux registres d'enquête et tenues à la disposition du public, dans les meilleurs délais, au siège de l'enquête.

À l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur transmettra le dossier accompagné de ses conclusions et de ses avis motivés, à la Préfète du Val-de-Marne.

Au terme de cette procédure, la Préfète du Val-de-Marne prendra un arrêté d'autorisation ou de refus de la demande présentée par Île-de-France Mobilités.

NE PAS RECOUVRIER AVANT LE JEUDI 21 JUILLET 2022